

CHAMPIONNATS IDF POUMSÉ

CADETS À MASTERS

MASCULINS / FÉMININS

DIMANCHE 12 JANVIER 2020

**GYMNASE ELISABETH
7-15 AVENUE PAUL APPEL
75014 PARIS**

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : 01 DÉCEMBRE 2019

FERMETURE DES INSCRIPTIONS : 31 DÉCEMBRE 2019

ENTRÉE GRATUITE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DATE : DIMANCHE 12 JANVIER 2020

LIEU : GYMNASSE PAUL APPEL 75014 PARIS

ACCREDITATIONS : LES ÉTIQUETTES D'ACCREDITATIONS SERONT À RETIRER À PARTIR DE 08H 15 SUR PLACE LE JOUR MÊME.

- LES COMPÉTITEURS SERONT CONTRÔLÉS AVANT LEUR ENTRÉE SUR L'AIRE DE COMPÉTITION.
- LES CLUBS ENGAGENT LEURS RESPONSABILITÉS À VÉRIFIER L'EXACTITUDE DES DONNÉES DE LEURS COMPÉTITEURS (ÂGE, CATÉGORIE...) LORS DES INSCRIPTIONS.

**AUCUNE MODIFICATION NE SERA EFFECTUÉE LE JOUR DE LA COMPÉTITION
TOUT COMPÉTITEUR NON À JOUR SERA DISQUALIFIÉ**

PRIX DES INSCRIPTIONS : 10€ PAR COMPÉTITEURS ET COACHS
(EX. : 1 ÉQUIPE DE 3 PERSONNES = 30€)

RAPPEL : PIÈCES À FOURNIR LORS DES RETRAITS DES ACCREDITATIONS

COMBATTANTS	COACHS
➤ PASSEPORT SPORTIF	➤ PASSEPORT SPORTIF
➤ LICENCE FÉDÉRALE DE LA SAISON EN COURS	➤ LICENCE FÉDÉRALE DE LA SAISON EN COURS
➤ CERTIFICAT MÉDICAL TAMPONNÉ SUR LE PASSEPORT	➤ CERTIFICAT MÉDICAL TAMPONNÉ SUR LE PASSEPORT
➤ AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS	
➤ CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT INTERNATIONAL OU CERTIFICAT DE NATIONALITÉ (ET NON PAS UNE SIMPLE DEMANDE) DÉLIVRÉ PAR LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ATTESTANT EXCLUSIVEMENT DE LA DEMANDE DE NATIONALITÉ FRANÇAISE	

RÈGLES DE LA COMPÉTITION

LA LIGUE SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LES RÈGLEMENTATIONS DANS LE CAS DE NOUVELLES DIRECTIVES FÉDÉRALES

SYSTÈME PAR TOUR

LES POURSÉS À RÉALISER DURANT LE PREMIER TOUR, LA DEMI-FINALE ET LA FINALE SERONT DÉSIGNÉS PAR TIRAGE AU SORT, LA VEILLE DE LA COMPÉTITION EN PRÉSENCE D'UN OFFICIEL DE LA F.F.T.D.A ET DU RESPONSABLE DE LA COMPÉTITION. DANS L'HYPOTHÈSE OÙ LE NOMBRE D'ATHLÈTES OU D'ÉQUIPES ENGAGÉES PAR CATÉGORIE EST SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 20 PARTICIPANTS, LA COMPÉTITION SE DÉROULERA EN 3 TOURS. DE 9 À 19 PARTICIPANTS INCLUS, PAR CATÉGORIE, LA COMPÉTITION DÉBUTERA EN DEMI-FINALE. SI LE NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR CATÉGORIE EST INFÉRIEUR OU ÉGAL À 8, LA COMPÉTITION DÉBUTERA EN FINALE. L'ORDRE DE PASSAGE DES PARTICIPANTS PAR CATÉGORIE SERA DÉTERMINÉ PAR TIRAGE AU SORT.

PREMIER TOUR

A L'ISSUE DU PREMIER TOUR 50% DES PARTICIPANTS AYANT OBTENU LES MEILLEURES NOTES SERONT QUALIFIÉS POUR LA DEMI-FINALE.

DEMI-FINALE

A L'ISSUE DE LA DEMI-FINALE, LES 8 PREMIERS SERONT QUALIFIÉS POUR LA FINALE.

FINALE

LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS POUR LA FINALE, EXÉCUTERONT DEUX POURSÉS AVEC 1 MINUTE DE REPOS ENTRE CHAQUE POURSÉ.

A L'ISSUE DE LA FINALE LES 8 PARTICIPANTS SERONT CLASSÉS.

3.1.2.2 SYSTÈME D'ÉLIMINATION DIRECTE PAR DEUX AVEC PRESTATION INDIVIDUELLE

LES POURSÉS À RÉALISER DURANT LE PREMIER TOUR, LA DEMI-FINALE ET LA FINALE SERONT DÉSIGNÉS PAR TIRAGE AU SORT, LA VEILLE DE LA COMPÉTITION EN PRÉSENCE D'UN OFFICIEL DE LA F.F.T.D.A ET DU RESPONSABLE DE LA COMPÉTITION. CATÉGORIE D'ÂGE – 30 ANS ET -40 ANS : LA COMPÉTITION INDIVIDUELLE SE DÉROULE EN ÉLIMINATION DIRECTE. UN POURSÉ OBLIGATOIRE SERA EFFECTUÉ PAR CHACUN DES DEUX COMPÉTITEURS EN ALTERNANCE. A CHAQUE TOUR LE CANDIDAT QUI AURA OBTENU LE MOINS DE POINT SERA ÉLIMINÉ. LE VAINQUEUR PASSE AU TOUR SUIVANT JUSQU'AU QUART DE FINALE INCLUS.

A PARTIR DE LA DEMI-FINALE : DEUX POURSÉS SERONT EFFECTUÉS EN ALTERNANCE PAR CHACUN DES CANDIDATS, LE CANDIDAT QUI AURA OBTENU LE MOINS DE POINT SERA ÉLIMINÉ.

LES POURSÉS IMPOSÉS (TIRAGE AU SORT) ET PRÉSENTÉS PAR CHAQUE PARTICIPANT SERONT MIS EN LIGNE LA VEILLE DE LA COMPÉTITION.

CATÉGORIES D'ÂGES ET DÉSIGNATION DES POUMSÉS

COMPÉTITION	CATÉGORIES	POUMSÉ
INDIVIDUEL	CADETS	TAEGUEUG 4, 5, 6, 7, 8, KORYO, KEUMGANG
	JUNIORS	TAEGUEUG 4, 5, 6, 7, 8, KORYO, KEUMGANG, TAEBACK
	SENIORS 1	TAEGUEUG 6, 7, 8, KORYO, KEUMGANG TAEBACK, PYONGWON, SHIPJIN
	SENIORS 2	
	MASTER 1	TAEGUEUG 8, KORYO, KEUMGANG, TAEBACK, PYONGWON, SHIPJIN, JITAE, CHONKWON
	MASTER 2	KORYO, KEUMGANG, TAEBACK, PYONGWON, SHIPJIN, JITAE, CHONKWON, HANSU
	MASTER 3	
	MASTER +	
PAIRE	13/14 ANS	TAEGUEUG 4, 5, 6, 7, 8, KORYO, KEUMGANG
	15/17 ANS	TAEGUEUG 4, 5, 6, 7, 8, KORYO, KEUMGANG, TAEBACK
	18/30 ANS	TAEGUEUG 6, 7, 8, KORYO, KEUMGANG TAEBACK, PYONGWON, SHIPJIN
	31 ET PLUS	TAEGUEUG 8, KORYO, KEUMGANG, TAEBACK, PYONGWON, SHIPJIN, JITAE, CHONKWON
ÉQUIPES	13/14 ANS	TAEGUEUG 4, 5, 6, 7, 8, KORYO, KEUMGANG
	15/17 ANS	TAEGUEUG 4, 5, 6, 7, 8, KORYO, KEUMGANG, TAEBACK
	18/30 ANS	TAEGUEUG 6, 7, 8, KORYO, KEUMGANG TAEBACK, PYONGWON, SHIPJIN
	31 ET PLUS	TAEGUEUG 8, KORYO, KEUMGANG, TAEBACK, PYONGWON, SHIPJIN, JITAE, CHONKWON

MODALITÉS D'INSCRIPTION

LES CLUBS DEVRONT ENVOYER LEUR DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION À LA LIGUE IDF POUR ENREGISTREMENT SELON LE MODÈLE JOINT EN ANNEXE, ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT, À SAVOIR **10€** PAR PARTICIPANT (1 ÉQUIPE DE 3 PERSONNES = 30€)

INSCRIPTIONS PAR MAIL : SECRETARIAT@TAEKWONDO-IDF.COM

RÈGLEMENT PAR COURRIER : LIGUE DE TAEKWONDO IDF, 32 RUE CHAPSAL - 94340 JOINVILLE LE PONT

DROITS D'ENGAGEMENT **DE 10€ PAR COACHES ET PAR COMPÉTITEURS**
(1 ÉQUIPE DE 3 PERSONNES = 30€)

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 2019, DERNIER DÉLAI.

(CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)

Tous fichiers et règlements reçus hors délai ne seront pas pris en compte pour l'inscription.

**BORDEREAU DE
PAIEMENT**

CHAMPIONNAT IDF POUMSÉ

CADETS À MASTERS 3

MASCULINS - FÉMININS

DIMANCHE 12 JANVIER 2020

GYMNASE ELISABETH

AVENUE PAUL APPEL

75014 PARIS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 2019

Nom du Club : _____

Numéro Affiliation : _____

Nom Correspondant : _____ Tél : _____

E-mail : _____

Chèque n° : _____ Banque : _____ Espèces

CATÉGORIES	CADETS	JUNIORS	SENIORS	MASTERS	PAIRE	ÉQUIPE
NOMBRE						
TOTAL	x10€ =	x10€ =	x10€ =	x10€ =	x10€ =	x10€ =
TOTAL = _____ €						

ORGANISATION PRÉVISIONNELLE

DIMANCHE 12 JANVIER 2020	
07H00	➤ ARRIVÉE DU STAFF IDF, SÉCURITÉ, BÉNÉVOLES
07H45	➤ BRIEFING DES JUGES
08H00	➤ ACCRÉDITATIONS
08H30	➤ PRÉSENTATION ET INFORMATIONS AUX COMPÉTITEURS
08H 45	➤ DÉBUT DE LA COMPÉTITION
13H/ 15H	➤ FIN DE LA COMPÉTITION ➤ REMISE DES MÉDAILLES DE TOUTES LES CATÉGORIES TERMINÉS

ATTENTION : LA LIGUE SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LES PARAMÈTRES ET/OU LE PROGRAMME CI-DESSUS EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRITS ; LE CAS ÉCHÉANT, LES NOUVELLES MODALITÉS D'ORGANISATION SERONT ANNONCÉES DÈS LE DÉBUT DE LA COMPÉTITION.